

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Porte d'entrée des Laurentides et située à moins de 50 km de Montréal, attrayante par son mode de vie partagé entre un milieu urbain complet et un environnement naturel, la ville de Saint-Jérôme connaît une forte croissance démographique et économique.

Plus de 77 000 citoyens y résident pour sa gamme étendue de services municipaux, hospitaliers et scolaires, son transport collectif et l'accès au train de banlieue, son centre-ville animé, son patrimoine ainsi que ses nombreux équipements récréatifs et culturels qui agrémentent la vie quotidienne. Riche d'un quartier des sports en développement, d'un quartier des arts et du savoir en évolution et d'une planification stratégique, la Ville de Saint-Jérôme est la cité des possibilités.

VOTRE RÔLE

Sous l'autorité du directeur général adjoint, le titulaire planifie, organise, dirige, coordonne, contrôle et évalue les activités entourant le bon fonctionnement de son Service. Il assure la gestion, la promotion et la diffusion des programmes de loisirs auprès des citoyens, en partenariat avec les organismes du milieu, pour des activités sportives, culturelles et communautaires de même que pour plusieurs événements spéciaux sur le territoire.

Il est responsable de la gestion d'une équipe de 78 collaborateurs comprenant :

- 13 cadres dont 3 chefs de Division ;
- 35 employés cols blancs ;
- 30 employés cols bleus ;
- de même que plusieurs salariés saisonniers durant la période estivale.

VOS RESPONSABILITÉS

Activités de gestion générale :

- Définit et élabore les orientations et les priorités de son Service ;
- Représente la Ville dans son secteur d'activité et entretient de bonnes relations avec les autorités municipales et les organismes paramunicipaux, gouvernementaux, publics et privés ;
- Élabore la structure d'organisation des opérations de son Service, s'assure de son efficacité, développe les normes, méthodes, procédures, mesures et politiques susceptibles d'améliorer son efficacité et en fait la recommandation à son supérieur ;
- Formule les objectifs de ses équipes, prépare les plans d'action, s'assure du lien avec le plan stratégique et effectue le suivi ;
- Voit à l'application de la convention collective des employés en collaboration avec le Service de la gestion du capital humain et fait les observations à l'égard des clauses pouvant avoir une incidence sur l'efficacité du Service ;
- Participe au comité de gestion de la Ville ;

Activités de gestion spécifique :

- Contrôle les politiques, les règlements et les normes d'identification visuelle en lien avec l'image de marque de la municipalité ;
- Identifie les besoins des citoyens en matière d'activités et d'équipements de loisirs et formule les recommandations ;

- Élabore la politique d'intervention et de développement des loisirs, priorise l'aide fournie aux organismes sportifs, culturels et communautaires de la Ville et favorise les partenariats ;
- Suggère, développe et maintien des partenariats avec divers organismes privés et publics en matière de loisirs dispensés aux citoyens ;
- Négocie et supervise la gestion des contrats et des protocoles d'entente relatifs à la location ainsi qu'à l'utilisation des locaux et des équipements ;
- Veille au bon maintien des protocoles d'entente, en particulier ceux négociés entre la commission scolaire et la Ville.

DÉFIS ET OBJECTIFS À ATTEINDRE DANS VOTRE PREMIÈRE ANNÉE EN POSTE :

- Contribuer à la réalisation de divers projets municipaux, tel que
 - la construction d'un complexe sportif ;
 - l'aménagement du jardin des aînés ;
 - autres projets – complexe aquatique ;
 - la construction d'une bibliothèque.
- Réviser la gouvernance d'organismes ;
- Élaborer une politique de reconnaissance des organismes ;
- Développer une équipe de gestionnaires nouvellement en poste.

EXIGENCES

- Détenir un baccalauréat en loisir, culture et tourisme ;
- Posséder un minimum de dix (10) ans d'expérience pertinente dans le domaine de l'emploi dont au moins cinq (5) ans dans un poste de gestion ;
- Expérience en gestion de projets ;
- Posséder d'excellentes capacités de planification et de gestion ;
- Excellentes aptitudes en communication, incluant une maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Détenir un sens politique assumé ;
- Démontrer de fortes habiletés de leadership mobilisateur et de gestion par influence ;
- Fortes aptitudes pour générer et implanter de nouvelles idées ou façons de faire.

RÉMUNÉRATION

Selon l'échelle salariale de la politique de rémunération des cadres directeurs, soit entre 94 312\$ et 117 891\$. La Ville de Saint-Jérôme offre un salaire et une gamme d'avantages sociaux des plus compétitifs.

CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature via le site Internet de la Ville de Saint-Jérôme au www.vsj.ca dans la section « offres d'emploi », **en joignant obligatoirement leur curriculum vitae et leur copie de diplôme** avant le **26 septembre 2018 à 16 h.**

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Nous vous remercions de soumettre votre candidature.